



Association laïque du Scoutisme Français Crée en 1911. Reconnue d'utilité publique En utilisant la dernière version de PDF, vous pourrez insérer la photo de votre enfant et également signer en ligne en cliquant sur l'onglet outil puis signer. La photo de votre enfant, étant du JPEG, le logiciel le prendra en compte. Puis vous faite la même manipulation pour votre signature.

_			
D	hata	d'id	entité

NOM	PRÉNOM
UNITÉ: lutins ☐ Case à cocher	louveteaux ☐ Case à cocher éclais ☐ Case à cocher
DATE DE NAISSANCE	LIEU
N° d'adhérent-e	
	INSCRIPTION AU CAMP D' ETE_
<u>Je soussigné,e (père, mère, tut</u>	eur légal)
Demeurant	
tél domicile :	tél travail :
Mail:	
AUTORISE (nom et prénom de	l'enfant)
∧ nart	ciciper au camp d'été 2024 à COURNON
	us pouvez me contacter à l'adresse suivante
Téléphone	
En cas d'absence vous pouvez	contacter Mr/ Mme :
Téléphone	
•	ervention chirurgicale ou hospitalisation qui serait décidé par un médecin.
	nent les frais médicaux occasionnés par mon enfant dès le retour du camp.
Numéro de Sécurité sociale	Caisse
Mon enfant est autorisé à se baigne	r sous surveillance : NON OUI une attestation de natation sera nécessaire
Mon enfant veut-il participer à un off	ice religieux * ? NON OUI lequel ?
*Sous réserve des possibilités sur place Mon enfant suit-il un régime alimenta	
mon official care is an rogimo annional	<u> </u>
	tions de participation de mon enfant et approuve son
inscription notamment en resp	ectant l'échéancier de paiement et les conditions du séjour,
A	SIGNATURE :
DATE	

Aide financière au camp d'été

Afin de connaître le montant de l'aide VACAF et pass colo, merci d'envoyer en amont un mail à lambersart@eedf.fr avec le numéro CAF de l'enfant. Numéro CAF :				
Etes vous éligibles à VACAF ? : oui non				
Si vous êtes éligible VACAF, merci de préciser le montant de l'aide VACAF*				
• Vous avez un enfant né(e)en 2013 et vous avez un coef CAF de moins de 1500 €, vous pouvez avoir l'aide « pass				
colo » Case à cocher merci de préciser le montant de l'aide PASS COLO*				
• Si le camp est validé en « colo apprenante » l'état peut aider au départ en vacance. Dans ce cas, nous vous ferons le remboursement de l'aide à l'automne dès réception. Merci de cocher si vous êtes dans les cas suivants : J'habite dans un quartier politique de la vile ou périmètre 300 m (pour le savoir : https://sig.ville.gouv.fr/) ☐ Case à cocher Coefficient CAF inférieur à 1500 € ☐ Case à cocher Enfant de l' ASE ☐ Case à cocher Enfant en situation de handicap ☐ Case à cocher				
RÉCAPITULATIF DES PAIEMENTS				
Lors de l'inscription de ou des enfant(s), 100 % du paiement doit être déposé avec cette feuille d'inscription ainsi que la fiche sanitaire.				
Tarif : Le prix du camp est fixé à 600 euros (570 € pour le 2ème enfant, 550 € pour le 3ème enfant) avec acceptation des prises en charge VACAF , chèques vacances ANCV, aides SAT				
En cas de problème technique ou financier, vous pouvez contacter ELAN ou BISON				
Paiement du camp 2024 de (NOM PRENOM) 1er enfant				
2ème enfant				
3ème enfant				
Prix du /ou des camps au total sans les aides:				
Montant des aides : vacaf, pass colo, :				
Prix final avec les aides :				
Numéros des chèques bancaires				
Si je paye une partie en chèque vacances : montant des chèques vacances				
Numéros des chèques vacances				
Je dépose d'ici fin juin mes chèques vacances si je ne les ai pas lors de l'inscription ☐ Case à cocher				
PS : En cas de désistement, ne relevant pas d'un cas de force majeur, tout ou partie sera conservé au titre des frais de dossier et de réservation (300 €).				

Conditions Particulières d'Inscription au séjour des EEDF LAMBERSART:

TARIF ET REGLEMENT

- Le tarif comprend : l'hébergement, le transport, les repas, les activités, l'assurance et l'encadrement. Paiement possible en plusieurs fois suivant échéancier ci joint.
- La totalité du paiement sera déposé en même temps que l'inscription de votre (vos) enfant(s).
- -Des attestations de paiement pourront être faire sur simple demande à lambersart@eedf.fr dès la fin du séjour.

ANNULATION

- Si la famille souhaite annuler le séjour et ne relevant pas d'un cas de force majeur (maladie,...) tout ou partie sera conservé au titre des frais de dossier et de réservation
- Si un départ se produit lors du séjour, il n'y aura pas de remboursement.

RÉCLAMATION

En cas de perte, de détérioration, de vol d'affaires personnelles, d'objets de valeur, d'espèces, l'association se dégage de toutes responsabilités.

FRAIS MÉDICAUX

En cas de frais médicaux engagé durant le séjour de l'enfant, c'est à la famille de régler ces frais au retour du séjour.

COMMUNICATION PARENT/ENFANT

Des nouvelles seront donnés sur le facebook du groupe

Une permanence téléphonique sera faite pour les urgences avec Elan.

Nous souhaitons qu'en dehors de l'urgence, il n'y ait pas de contact téléphonique, D'une part, cela peut couper le séjour de l'enfant et d'autre part c'est très difficile à gérer dans le cadre d'un séjour de groupe. Pensez plutôt au courrier pour donner ou prendre des nouvelles!!

EFFETS PERSONNELS

Les parents seront vigilants à bien vérifier, le jour du départ, si les affaires de leur(s) enfants sont bien réunies et de regarder parmi les affaires oubliées. Nous conseillons à ce titre de marquer les affaires de vos enfants.

REUNION DE PRESENTATION DU SEJOUR

Les parents sont invités à participer à la réunion de présentation du séjour fin juin afin d'avoir les derniers renseignements et donner les derniers papiers administratifs.

ACCEPTATION

La participation à l'un des séjours décrits implique la pleine et entière acceptation des présentes conditions et informations générales.